



الجزائر

ALGERIA

*Intervention de la Délégation Algérienne  
Devant la Réunion Préparatoire  
Intergouvernementale  
De la 17<sup>ème</sup> Commission du Développement  
Durable*

---

*Sur le thème de  
« l'Afrique »*

*Vérifier au prononcé*

*New York, le 26 février 2009*

Madame la Présidente,

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Soudan au nom du Groupe des 77 et de la Chine ainsi qu'à la déclaration faite par le Sénégal au nom du Groupe africain et souhaiterait faire quelques propositions d'actions prioritaires dans le cadre des mesures et politiques pratiques à mettre en œuvre pour le développement durable de l'Afrique.

Tout d'abord, deux constats s'imposent :

1- L'Afrique se trouve plus que jamais à la croisée des chemins. En dépit de ses énormes potentialités et les efforts engagés, l'Afrique continue de représenter une part infime du PIB mondial, elle attire moins de 1 % des investissements étrangers directs, et ne participe qu'à 1,5 % du commerce mondial, accusant un retard considérable en matière d'infrastructures de base, d'éducation et de santé. Le continent souffre d'une pauvreté sans précédent, accentuée par une crise alimentaire et une mauvaise valorisation des ressources naturelle et des capacités humaines. Il continue de subir les conséquences d'une marginalisation injustifiée issue d'un ordre international lui-même marqué du sceau de l'iniquité.

2- L'agriculture constitue un domaine hautement prioritaire et stratégique dans le développement de l'Afrique. Son poids prépondérant dans les économies africaines contraste lourdement avec ses faibles performances. Le Continent ne parvient toujours pas à exploiter, d'une manière optimale, le potentiel agricole afin d'atténuer sa vulnérabilité à l'instabilité des prix alimentaire et sa forte dépendance aux aléas climatiques et aux phénomènes physiques. Les applications de la science et de la technologie lui font cruellement défaut et demeurent aussi modeste qu'insignifiantes.

***Madame la Présidente***

C'est précisément pour prendre en charge ces faiblesses que les correctifs nécessaires doivent porter sur six axes d'actions, de notre point de vue, nécessaire à suivre pour répondre aux besoins de développement durable de l'Afrique.

1- la communauté internationale doit s'employer à renforcer les capacités du Continent à réaliser les objectifs d'élimination de la faim et de la pauvreté, à travers le transfert des technologies, le renforcement des capacités, l'éducation et la recherche,

- 2- L'urgence de la mise en œuvre d'une révolution verte en Afrique est la voie salutaire pour une sécurité alimentaire durable, avec le concours des Nations Unies et des autres bailleurs de fonds conformément aux recommandations de la déclaration Ministérielle de Windhoek sur révolution Verte.
- 3- Le besoin d'Amélioration de l'infrastructure rurale et les moyens d'accès aux marchés des pays développés et la suppression des subventions agricoles ainsi que la finalisation du Cycle de négociations de Doha.
- 4- L'appui de la communauté international au Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et au Plan d'action pour la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande muraille verte du Sahara et du Sahel .
- 5- les partenaires au développement doivent honorer les engagements prient en matière d'aide publique au développement.
- 6- Mobilisation des fonds supplémentaires pour le développement durable de l'Afrique, en particulier pour la lutte contre la désertification et la dégradation des sols.

**Madame la Présidente,**

Au titre du développement de la coopération intra-africaine, priorité majeur du NEPAD, l'Algérie réalise actuellement avec les pays africains voisins des projets structurants de portée régionale et ayant des effets positifs sur l'intégration économique régionale, le désenclavement de certains pays et la préservation de l'environnement. Il s'agit notamment de la route transsaharienne et le gazoduc entre Béni Safi et le Nord Nigeria, ainsi que les projets relatifs à la distribution de l'eau dans le Sud de l'Algérie.

Dans le cadre de la promotion de la coopération triangulaire dans le domaine de la recherche scientifique, l'Algérie qui a été a l'origine de la proposition de la création du réseau afro-asiatique des Universités de développement, se félicite du lancement de cette initiative le mois de juin 2008.

L'objectif stratégique de ce réseau est d'arriver à un Partenariat entre les universités, institutions de recherche Afro-asiatiques visant à renforcer la recherche pour réduire la pauvreté. Les domaines prioritaires de coopération identifiés dans le cadre de ce projet sont: la gestion durable de l'eau, la Femme, la recherche scientifique et technologique pour le développement ainsi que l'écosystème et l'écotourisme.

Je vous remercie